

LET'S GN Partenaire attractivité des métiers

Je souhaite être un véritable acteur dans la valorisation des métiers	D'AVENIR D'AVENIR		
un véritable acteur dans la valorisation des métiers Visibilité en amont du Village Let's GO Interview (3 questions à) relayée sur le site de BSC, dans une newsletter BSC et LinkedIn Logo sur la page de BSC consacrée à Let's GO Logo dans le communiqué de presse Verbatim dans le communiqué de presse Verbatim dans le communiqué de presse Visibilité sur le Village Let's GO Rennes Logo sur les visuels d'accueil du Village X X X X X X X X X X X X X X X X X X X			
Visibilité en amont du Village Let's GO Interview (3 questions à) relayée sur le site de BSC, dans une newsletter BSC et Linkedin Logo sur la page de BSC consacrée à Let's GO XXX Logo dans le communiqué de presse XXX Verbatim dans le communiqué de presse XXX Mise à disposition d'un kit de communication avec la mention 'partenaire officiel de Let's GO" Visibilité sur le Village Let's GO Rennes Logo sur les visuels d'accueil du Village XXX Kakémono au sein de l'espace Partenaires XXX Possibilité de prise en charge d'une animation dans le parcours Métiers (sans affichage des couleurs de la structure) Visibilité de la structure (kakémono, goodies) dans les espaces amont et aval du Parcours des Métiers Logo dans les livrets à destination des élèves distribués sur le Village Let's GO Rennes Verbatim dans les livrets à destination des élèves distribués sur le Village Let's GO Rennes Communication sur les kits pédagogiques transmis aux enseignants bretons sur la durée d'une édition Let's GO Logo pendant l'édition de Let's GO sur l'ensemble des documents du kit pédagogique transmis aux enseignants bretons sur la durée d'une édition Let's GO Logo pendant l'édition de Let's GO dans les livrets à destination des élèves distribués auprès des enseignants bretons Intégration des ressources utiles proposées par la structure (vidéos métiers, présentation des métiers) sur la page Ressources des kits Mise en relation privilégiée avec le corps enseignant et les prescripteurs orientation		un véritable acteur dans la valorisation	visible et reconnu auprès
Interview (3 questions à) relayée sur le site de BSC, dans une newsletter BSC et LinkedIn Logo sur la page de BSC consacrée à Let's GO Logo dans le communiqué de presse Verbatim dans le communiqué de presse Mise à disposition d'un kit de communication avec la mention "partenaire officiel de Let's GO" Visibilité sur le Village Let's GO Rennes Logo sur les visuels d'accueil du Village X X X X X X X X X X X X X X X		des métiers	du réseau Let's GO
newsletter BSC et LinkedIn Logo sur la page de BSC consacrée à Let's GO Logo dans le communiqué de presse Werbatim dans le communiqué de presse Mise à disposition d'un kit de communication avec la mention "partenaire officiel de Let's GO" Visibilité sur le Village Let's GO Rennes Logo sur les visuels d'accueil du Village Kakémono au sein de l'espace Partenaires Possibilité de prise en charge d'une animation dans le parcours Métiers (sans affichage des couleurs de la structure) Visibilité de la structure (kakémono, goodies) dans les espaces amont et aval du Parcours des Métiers Logo dans les livrets à destination des élèves distribués sur le Village Let's GO Rennes Communication sur les kits pédagogiques transmis aux enseignants bretons sur la durée d'une édition Let's GO Logo pendant l'édition de Let's GO sur l'ensemble des documents du kit pédagogique transmis aux enseignants Verbatim pendant l'édition de Let's GO dans les livrets à destination des élèves distribués auprès des enseignants bretons Intégration des ressources utiles proposées par la structure (vidéos métiers, présentation des métiers) sur la page Ressources des kits Mise en relation privilégiée avec le corps enseignant et les prescripteurs orientation	Visibilité en amont du Village Let's GO		
Logo dans le communiqué de presse Verbatim dans le communiqué de presse Mise à disposition d'un kit de communication avec la mention "partenaire officiel de Let's GO" Visibilité sur le Village Let's GO Rennes Logo sur les visuels d'accueil du Village Kakémono au sein de l'espace Partenaires Possibilité de prise en charge d'une animation dans le parcours Métiers (sans affichage des couleurs de la structure) Visibilité de la structure (kakémono, goodies) dans les espaces amont et aval du Parcours des Métiers Logo dans les livrets à destination des élèves distribués sur le Village Let's GO Rennes Verbatim dans les livrets à destination des élèves distribués sur le Village Let's GO Rennes Communication sur les kits pédagogiques transmis aux enseignants bretons sur la durée d'une édition Let's GO Logo pendant l'édition de Let's GO sur l'ensemble des documents du kit pédagogique transmis aux enseignants Verbatim pendant l'édition de Let's GO dans les livrets à destination des élèves distribués auprès des enseignants bretons Intégration des ressources utiles proposées par la structure (vidéos métiers, présentation des métiers) sur la page Ressources des kits Mise à disposition de la presse		X	
Verbatim dans le communiqué de presse Mise à disposition d'un kit de communication avec la mention "partenaire officiel de Let's GO" Visibilité sur le Village Let's GO Rennes Logo sur les visuels d'accueil du Village Kakémono au sein de l'espace Partenaires Possibilité de prise en charge d'une animation dans le parcours Métiers (sans affichage des couleurs de la structure) Visibilité de la structure (kakémono, goodies) dans les espaces amont et aval du Parcours des Métiers Logo dans les livrets à destination des élèves distribués sur le Village Let's GO Rennes Verbatim dans les livrets à destination des élèves distribués sur le Village Let's GO Rennes Communication sur les kits pédagogiques transmis aux enseignants bretons sur la durée d'une édition Let's GO Logo pendant l'édition de Let's GO sur l'ensemble des documents du kit pédagogique transmis aux enseignants Verbatim pendant l'édition de Let's GO dans les livrets à destination des élèves distribués auprès des enseignants bretons Intégration des ressources utiles proposées par la structure (vidéos métiers, présentation des métiers) sur la page Ressources des kits Mise à disposition des métiers) sur la page Ressources des kits Mise a relation privilégiée avec le corps enseignant et les prescripteurs orientation	Logo sur la page de BSC consacrée à Let's GO	X	X
Mise à disposition d'un kit de communication avec la mention "partenaire officiel de Let's GO" Visibilité sur le Village Let's GO Rennes Logo sur les visuels d'accueil du Village XXXX Kakémono au sein de l'espace Partenaires XXX Possibilité de prise en charge d'une animation dans le parcours Métiers (sans affichage des couleurs de la structure) Visibilité de la structure (kakémono, goodies) dans les espaces amont et aval du Parcours des Métiers Logo dans les livrets à destination des élèves distribués sur le Village Let's GO Rennes Verbatim dans les livrets à destination des élèves distribués sur le Village Let's GO Rennes Communication sur les kits pédagogiques transmis aux enseignants bretons sur la durée d'une édition Let's GO Logo pendant 1 édition de Let's GO ans les livrets à destination des élèves des enseignants bretons Intégration des ressources utiles proposées par la structure (vidéos métiers, présentation des métiers) sur la page Ressources des kits Mise en relation privilégiée avec le corps enseignant et les prescripteurs orientation	Logo dans le communiqué de presse	X	X
"partenaire officiel de Let's GO" Visibilité sur le Village Let's GO Rennes Logo sur les visuels d'accueil du Village XXXX Kakémono au sein de l'espace Partenaires XXXX Possibilité de prise en charge d'une animation dans le parcours Métiers (sans affichage des couleurs de la structure) Visibilité de la structure (kakémono, goodies) dans les espaces amont et aval du Parcours des Métiers Logo dans les livrets à destination des élèves distribués sur le Village Let's GO Rennes Verbatim dans les livrets à destination des élèves distribués sur le Village Let's GO Rennes Communication sur les kits pédagogiques transmis aux enseignants bretons sur la durée d'une édition Let's GO Logo pendant 1 édition de Let's GO sur l'ensemble des documents du kit pédagogique transmis aux enseignants Verbatim pendant 1 édition de Let's GO dans les livrets à destination des élèves distribués auprès des enseignants bretons Intégration des ressources utiles proposées par la structure (vidéos métiers, présentation des métiers) sur la page Ressources des kits Mise en relation privilégiée avec le corps enseignant et les prescripteurs orientation	Verbatim dans le communiqué de presse	X	
Logo sur les visuels d'accueil du Village Kakémono au sein de l'espace Partenaires Possibilité de prise en charge d'une animation dans le parcours Métiers (sans affichage des couleurs de la structure) Visibilité de la structure (kakémono, goodies) dans les espaces amont et aval du Parcours des Métiers Logo dans les livrets à destination des élèves distribués sur le Village Let's GO Rennes Verbatim dans les livrets à destination des élèves distribués sur le Village Let's GO Rennes Communication sur les kits pédagogiques transmis aux enseignants bretons sur la durée d'une édition Let's GO Logo pendant l'édition de Let's GO sur l'ensemble des documents du kit pédagogique transmis aux enseignants Verbatim pendant l'édition de Let's GO dans les livrets à destination des élèves distribués auprès des enseignants bretons Intégration des ressources utiles proposées par la structure (vidéos métiers, présentation des métiers) sur la page Ressources des kits Mise en relation privilégiée avec le corps enseignant et les prescripteurs orientation		X	X
Kakémono au sein de l'espace Partenaires Possibilité de prise en charge d'une animation dans le parcours Métiers (sans affichage des couleurs de la structure) Visibilité de la structure (kakémono, goodies) dans les espaces amont et aval du Parcours des Métiers Logo dans les livrets à destination des élèves distribués sur le Village Let's GO Rennes Verbatim dans les livrets à destination des élèves distribués sur le Village Let's GO Rennes Communication sur les kits pédagogiques transmis aux enseignants bretons sur la durée d'une édition Let's GO Logo pendant l'édition de Let's GO sur l'ensemble des documents du kit pédagogique transmis aux enseignants Verbatim pendant l'édition de Let's GO dans les livrets à destination des élèves distribués auprès des enseignants bretons Intégration des ressources utiles proposées par la structure (vidéos métiers, présentation des métiers) sur la page Ressources des kits Mise en relation privilégiée avec le corps enseignant et les prescripteurs orientation	Visibilité sur le Village Let's GO Rennes		
Possibilité de prise en charge d'une animation dans le parcours Métiers (sans affichage des couleurs de la structure) Visibilité de la structure (kakémono, goodies) dans les espaces amont et aval du Parcours des Métiers Logo dans les livrets à destination des élèves distribués sur le Village Let's GO Rennes Verbatim dans les livrets à destination des élèves distribués sur le Village Let's GO Rennes Communication sur les kits pédagogiques transmis aux enseignants bretons sur la durée d'une édition Let's GO Logo pendant 1 édition de Let's GO sur l'ensemble des documents du kit pédagogique transmis aux enseignants Verbatim pendant 1 édition de Let's GO dans les livrets à destination des ressources utiles proposées par la structure (vidéos métiers, présentation des métiers) sur la page Ressources des kits Mise en relation privilégiée avec le corps enseignant et les prescripteurs orientation	Logo sur les visuels d'accueil du Village	×	X
Métiers (sans affichage des couleurs de la structure) Visibilité de la structure (kakémono, goodies) dans les espaces amont et aval du Parcours des Métiers Logo dans les livrets à destination des élèves distribués sur le Village Let's GO Rennes Verbatim dans les livrets à destination des élèves distribués sur le Village Let's GO Rennes Communication sur les kits pédagogiques transmis aux enseignants bretons sur la durée d'une édition Let's GO Logo pendant 1 édition de Let's GO sur l'ensemble des documents du kit pédagogique transmis aux enseignants Verbatim pendant 1 édition de Let's GO dans les livrets à destination des élèves distribués auprès des enseignants bretons Intégration des ressources utiles proposées par la structure (vidéos métiers, présentation des métiers) sur la page Ressources des kits Mise en relation privilégiée avec le corps enseignant et les prescripteurs orientation	Kakémono au sein de l'espace Partenaires	X	X
Visibilité de la structure (kakémono, goodies) dans les espaces amont et aval du Parcours des Métiers Logo dans les livrets à destination des élèves distribués sur le Village Let's GO Rennes Verbatim dans les livrets à destination des élèves distribués sur le Village Let's GO Rennes Communication sur les kits pédagogiques transmis aux enseignants bretons sur la durée d'une édition Let's GO Logo pendant 1 édition de Let's GO sur l'ensemble des documents du kit pédagogique transmis aux enseignants Verbatim pendant 1 édition de Let's GO dans les livrets à destination des élèves distribués auprès des enseignants bretons Intégration des ressources utiles proposées par la structure (vidéos métiers, présentation des métiers) sur la page Ressources des kits Mise en relation privilégiée avec le corps enseignant et les prescripteurs orientation	·	х	X
Verbatim dans les livrets à destination des élèves distribués sur le Village Let's GO Rennes Communication sur les kits pédagogiques transmis aux enseignants bretons sur la durée d'une édition Let's GO Logo pendant l'édition de Let's GO sur l'ensemble des documents du kit pédagogique transmis aux enseignants Verbatim pendant l'édition de Let's GO dans les livrets à destination des élèves distribués auprès des enseignants bretons Intégration des ressources utiles proposées par la structure (vidéos métiers, présentation des métiers) sur la page Ressources des kits Mise en relation privilégiée avec le corps enseignant et les prescripteurs orientation	Visibilité de la structure (kakémono, goodies) dans les espaces	X	
Communication sur les kits pédagogiques transmis aux enseignants bretons sur la durée d'une édition Let's GO Logo pendant l'édition de Let's GO sur l'ensemble des documents du kit pédagogique transmis aux enseignants Verbatim pendant l'édition de Let's GO dans les livrets à destination des élèves distribués auprès des enseignants bretons Intégration des ressources utiles proposées par la structure (vidéos métiers, présentation des métiers) sur la page Ressources des kits Mise en relation privilégiée avec le corps enseignant et les prescripteurs orientation		X	X
enseignants bretons sur la durée d'une édition Let's GO Logo pendant 1 édition de Let's GO sur l'ensemble des documents du kit pédagogique transmis aux enseignants Verbatim pendant 1 édition de Let's GO dans les livrets à destination des élèves distribués auprès des enseignants bretons Intégration des ressources utiles proposées par la structure (vidéos métiers, présentation des métiers) sur la page Ressources des kits Mise en relation privilégiée avec le corps enseignant et les prescripteurs orientation X X		X	
Logo pendant 1 édition de Let's GO sur l'ensemble des documents du kit pédagogique transmis aux enseignants Verbatim pendant 1 édition de Let's GO dans les livrets à destination des élèves distribués auprès des enseignants bretons Intégration des ressources utiles proposées par la structure (vidéos métiers, présentation des métiers) sur la page Ressources des kits Mise en relation privilégiée avec le corps enseignant et les prescripteurs orientation	Communication sur les kits pédagogique	s transmis au	X
du kit pédagogique transmis aux enseignants Verbatim pendant 1 édition de Let's GO dans les livrets à destination des élèves distribués auprès des enseignants bretons Intégration des ressources utiles proposées par la structure (vidéos métiers, présentation des métiers) sur la page Ressources des kits Mise en relation privilégiée avec le corps enseignant et les prescripteurs orientation	enseignants bretons sur la durée d'une é	dition Let's GC	
Verbatim pendant l'édition de Let's GO dans les livrets à destination des élèves distribués auprès des enseignants bretons Intégration des ressources utiles proposées par la structure (vidéos métiers, présentation des métiers) sur la page Ressources des kits Mise en relation privilégiée avec le corps enseignant et les prescripteurs orientation X X		X	X
Intégration des ressources utiles proposées par la structure (vidéos métiers, présentation des métiers) sur la page Ressources des kits Mise en relation privilégiée avec le corps enseignant et les prescripteurs orientation	Verbatim pendant 1 édition de Let's GO dans les livrets à	X	
prescripteurs orientation X	Intégration des ressources utiles proposées par la structure (vidéos métiers, présentation des métiers) sur la page	X	
3000€ 1500€		X	Х
		3000€	1500€

Bon de commande

TOTAL T.T.C	TVA 20%	тотал н.т	Réduction (-10%) si adhésion à BSC	Partenaire transition écologique		Partenaire attractivité des métiers		Club des partenaires annuels de BSC		
					5000€		3000€		6500€	BOOST
					1 500€		1 500€		3500€	C00L

						()					
						1 500 €		1 500 €		3500€	רטטר
Date de signature :	Nom du signataire :	CACHET ET SIGNATURE	Ville:	Adresse:	Nom à facturer (si différent) :	STRUCTURE	Mail:	Tel:	Prénom: Fonction:	Nom:	INTERLOCUTEUR.RICE

Bon à savoir

- Pour valider le partenariat, merci de compléter et signer ce bon de commande et de le retourner à l'adresse : contact@bretagne-supplychain.fr
- Le partenariat prendra effet au règlement de la facture.
- Merci de prendre connaissance des CGV jointes à ce bon de commande

Conditions générales de vente

Article 1: Dispositions générales

Les termes et expressions ci-dessous auront les significations suivantes dans les présentes Conditions Générales de Vente (CCV):

- « BSC » désigne l'association légalement constituée, le cluster des acteurs du transport, de la logistique et de la supply chain en Bretagne. BSC est le vendeur des Offres.
- « Client » désigne toute personne morale ou physique qui achète des produits ou services dans le cadre des offres commerciales proposées par BSC;
- \cdot « Adhérent » désigne toute personne physique ou morale qui souscrit à une cotisation annuelle d'adhésion fixée par BSC.
- «Offres » désigne tous les produits ou services, prestations et contre-parties fournis par BSC au Client et/ou l'Adhérent.

12 Acceptation des CGV

En passant commande auprès de BSC, le Client reconnaît avoir pris connaissance et accepté les présentes CGV. Les CGV prévalent sur tout autre document ou accord antérieur ou contemporain entre BSC et le Client, sauf accord écrit contraire.

Article 2: Commandes

21 Passation de commande

Les commandes liées aux offres proposées doivent être passées conformément aux procédures spécifiées par BSC. BSC se réserve le droit de refuser toute commande qui ne respecte pas ces procédures ou qui serait contraire aux lois en vigueur.

22 Prise en compte de la commande

La commande est considérée comme effective dès que le règlement de la facture de la prestation est enregistrée sur le compte bancaire de BSC.

Le contrat entre BSC et le client prend effet dès que le règlement de la facture de la prestation est enregistrée sur le compte bancaire de BSC.

23 Annulation de commande

Le Client peut annuler une commande en respectant les conditions ci-après.

L'annulation de commande fait systématiquement l'objet d'un œurrier recommandé avec accusé de réception, le cachet de la poste faisant foi.

BSC se réserve le droit de facturer des frais d'annulation après quinze jours de contractualisation. (Voir 25 « procédure de résiliation »).

24 Procédure de passation de commande

L'interlocuteur unique sur la passation de commande est BSC. C'est BSC qui édite les bons de commandes et les soumet au dient.

Le bon de commande est alors considéré valide à la réception par BSC du document dûment complété et signé.

25 Procédure de résiliation

Chacune des parties « BSC » ou « Client » pourra mettre fin par anticipation à ses engagements en cas d'inexécution par l'une des parties de ses obligations, et ce, après mise en demeure notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception.

Le Client aura par ailleurs la discrétion de la résiliation du contrat par anticipation et sans motif, aux conditions suivantes:

- Si la demande de résiliation du contrat intervient dans une période de 0 à 14 jours à partir de la contractualisation effective (article 21), BSC s'engage au remboursement total des engagements du dient et aucun frais n'est appliqué.
- Si la demande de résiliation du contrat intervient dans une période de 15 à 30 jours à partir de la contractualisation effective (article 21), BSC s'engage au remboursement de 50% des engagements du dient et aucun frais n'est appliqué.
- · Si la demande de résiliation du contrat intervient plus de 30 jours après la contractualisation effective (article 21), la totalité de la contractualisation est considérée comme dû.

Article 3: Livraison des services, prestations et contre-parties

3.1 Engagement de BSC

BSC s'engage à fournir les services, prestations et contre-parties selon les conditions décrites dans l'Offre souscrite. BSC s'efforce de respecter les délais de livraison convenus avec le Client, mais BSC n'assume aucune responsabilité en cas de retard résultant de circonstances indépendantes de sa volonté.

3.2 Réception des Informations Client

Le Client est en charge de transmettre les contenus convenus avec BSC, les «Informations Client»: logos, textes, visuels, photos, vidéos, nom et fonction des intervenant:es, propos... - liste non exhaustive.

En cas de non-réception des Informations Clients ou de réception non-conformes aux délais, aux éléments techniques ou à la nature des contenus tels que listés ci-après, BSC se réserve le droit :

- · S'il s'agit d'une communication digitale ou papier : de réutiliser un visuel récent précédemment fourni par le client, d'intégrer un visuel de son choix, d'ajourner la publication ou de l'annuler si le plan de communication ne permet plus de diffuser la publication
- · S'il sagit d'un événement ou d'une prise de parole : de remplacer l'intervenante proposé par le Client

Le cas échéant, le Client ne pourra pas prétendre à une indemnité ou une compensation quelconque à quelque titre que ce soit.

2.I Delai

Le client doit s'assurer de transmettre à BSC les Informations Clients à paraître, au plus tard 10 jours ouvrés avant la date effective de parution.

322 Eléments techniques

Afin de permettre leur insertion sur les différents supports de communication de BSC, Let's GO ou Mixenn , les éléments techniques (images, scripts, textes, logos, fichiers, ...) composant les Informations Client doivent respecter les instructions communiquées.

3.2.3 Actualisation

Le Client s'engagent à informer BSC de toute modification concernant son logo, nom commercial ou tout autre élément distinctif tel que déjà communiqué au public.

Conditions générales de vente

3.2.4 Nature des contenus

BSC se réserve le droit d'interrompre ou de refuser la diffusion ou l'insertion de toute Information Client que BSC estimerait contraire à la bonne tenue, à la bonne présentation des supports BSC, Let's GO ou Mixenn ou des événements en eux-mêmes, et plus généralement à ses intérêts commerciaux, matériels ou moraux ou en infraction avec la législation en vigueur. Le contenu et les intervenants peuvent être proposés par le Client mais soumis à validation au procede BSC.

BSC se réserve le droit d'interrompre, de refuser ou de modifier le contenu ou les intervenants si BSC estime que ceux-ci sont contraire à la bonne tenue des évènements.

En conséquence, le Client ne pourra exercer aucun recours envers BSC ou prétendre à une quelconque indemnité au motif que le contenu ou l'intervenante qu'il avait initialement proposé n'a pas été retenu.

Article 4: Prix et paiement

4.I Jrx

Les prix des produits et services sont indiqués dans les offres de partenariat BSC et pourront être modifiés annuellement. Les prix sont exprimés en euros et sont hors taxes, sauf indication contraire.

4.2 Modalités de paiement

Le paiement des produits et services doit être effectué selon les modalités suivantes:

- A réception du bon de commande signé, Bretagne Supply Chain s'engage à éditer la facture du montant total du bon de commande.
- ·BSC transmet cette facture au Client par email pour un paiement à réception.
- · Seule la réception de l'intégralité de la somme par BSC entérine le partenariat.

4.3 Retard de paiement

Pour tout retard de paiement et de versement des sommes dues par le Client au-delà des délais précités, le Client peut être redevable de pénalités de retard égales à 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur au jour de la facturation. Ces pénalités de retard seront automatiquement acquises de plein droit à BSC, sans formalité ou mise en demeure.

Le retard de paiement entraine l'exigibilité immédiate des sommes dues par le Client, sans préjudice de toute autre action de la part de BSC.

Tout retard de paiement entraîne la faculté pour BSC de suspendre ou d'annuler la livraison des prestations et contre-parties, de suspendre l'exécution de ses obligations.

Article 5 : Responsabilité

5.1 Limitation de responsabilité

BSC ne peut être tenu responsable des dommages directs, indirects, spéciaux, consécutifs ou punitifs résultant de l'utilisation des productions (visuels, encarts, articles, etc.) fournies, sauf en cas de faute intentionnelle ou de négligence grave de sa part.

Article 6 Confidentialité

BSC et le Client s'engagent à maintenir la confidentialité de toutes les informations commerciales et techniques obtenues dans le cadre de leur collaboration.

Article 7 Visuels et communication

La reproduction de visuels concernant les Offres est soumise à autorisation préalable de BSC. A l'exception du macaron « Club Partenaires », toute utilisation du logo ou de visuels et contenus produits par BSC, doit faire l'objet d'une information préalable et d'un accord de BSC.

7.1 Communication

Les Informations Client (contenus émanant des Clients : textes, visuels, photos, vidéos, nom et fonction des intervenantes, propos...) sont diffusés sous la responsabilité exclusive des Clients.

7.2 Droit à l'image

Il est possible que des photographies soient prises pendant les événements. Ces photographies, sur lesquelles peuvent apparaître les logos du Client, sont susceptibles d'être utilisées dans le cadre de la promotion du projet ou de l'événement (ex compte Linkedin BSC, Let's CO et Mixenn). Le Client qui ne souhaite pas que ces éléments figurent sur les photographies utilisées pour la promotion de la démarche doit en aviser BSC par écrit.

Article 8. Les événements (dispositions diverses)

BSC se réserve le droit de procéder, à tout moment et sans recours possible de la part des Clients, à toute modification utile ou nécessaire au bon déroulement de l'événement (atelier, webinaire, visite, Assemblée Générale, colloque, événement annuel Let's GO, Mixenn Tour...) et notamment à tout changement d'horaire, d'emplacement ou d'aménagement des espaces. Chaque Client reconnaît ce droit de modification à BSC et s'engage à accepter et à appliquer toutes nouvelles dispositions imposées par celui-ci du fait de ces modifications.

BSC a le pouvoir de statuer sur tous les cas non prévus aux présentes conditions générales. Toutes ces décisions sont prises sans recours possibles et sont immédiatement exécutoires, ce que chaque Client reconnaît et accepte.

Dans le cas où, pour une raison de force majeure, un événement (atelier, webinaire, visite, AC, colloque, événement annuel Let's GO, Mixenn Tour...) ne pouvait avoir lieu, le Client ne saurait prétendre à aucune indemnité, ni compensation de quelque nature que ce soit. Après paiement de toutes les dépenses engagées, les sommes restantes éventuellement disponibles seraient réparties entre les Clients, au prorata des sommes versées par eux sans qu'ils puissent exercer un recours, à quelque titre que ce soit et pour quelque cause que ce soit, contre BSC.

Article 9: Droit applicable et litiges

Les présentes CGV sont régies par le Droit français. Tout litige découlant de l'interprétation ou de l'exécution des présentes CGV sera soumis à la compétence exclusive du tribunal de Paris.

Prêt.e à à devenir partenaire?